

Berne, avril 2020

Résultats de l'évaluation de la qualité des résultats 2019 **Evaluation de la qualité des résultats 2020**

Chère ergothérapeute, cher ergothérapeute,

Le mois de mars marque le début de l'enquête qualité. Le Coronavirus a perturbé le quotidien de nous tous depuis les premiers jours de mars 2020. Nous espérons que vous et vos proches êtes en bonne santé. Après un mois et demi de ralentissement, tous les traitements ambulatoires peuvent être repris ou poursuivis.

En mars, vous avez dû recevoir l'invitation à participer à l'évaluation de la qualité des résultats 2020. **Si vous n'avez pas reçu le courriel avec votre code personnel, nous vous prions de bien vouloir vous manifester immédiatement auprès d'ergo-quality@z-analyse.ch !**

Il arrive régulièrement que les courriels entrants soient bloqués par les **filtres antispam** et qu'ils se retrouvent parmi les « indésirables ». Il vous faut dans ce cas personnaliser les paramètres de filtre antispam et approuver l'adresse électronique ergo-quality@z-analyse.ch.

Conformément à la convention tarifaire conclue avec santésuisse et la nouvelle convention tarifaire avec la CTM, l'enquête est **obligatoire** pour **l'ensemble** des ergothérapeutes indépendant-e-s et les ergothérapeutes qu'ils/elles emploient, indépendamment de leur taux d'occupation. Vous trouverez les contrats d'assurance qualité correspondants sur la plateforme électronique (www.ergo-quality.ch). En tant que propriétaire d'un cabinet d'ergothérapie, vous êtes également responsable de la participation à l'enquête de tou-te-s les ergothérapeutes salarié-e-s. **Les ergothérapeutes salarié-e-s** peuvent utiliser le même code d'accès que l'année passée. Les ergothérapeutes embauché-e-s récemment doivent être enregistré-e-s sur la plateforme en ligne. Si vous êtes propriétaire d'un cabinet, vous êtes prié-e d'utiliser les codes vous ayant été attribués.

La qualité est également importante en période de crise de Coronavirus. C'est pourquoi la qualité des résultats en 2020 se fera dans le même cadre que l'année dernière, mais nous avons prolongé la durée d'un mois. Nous estimons néanmoins que le nombre de cas peut être atteint malgré les difficultés causées par la crise.

Entre le **1^{er} mars 2020 et le 30 novembre 2020**, les participant-e-s doivent tou-te-s indiquer cinq cas (1 série de 9 séances ou moins de 9 séances si le traitement dure rarement 9 séances, comme pour la thérapie de la main). Ces prestations sont facturées par l'intermédiaire de l'assurance-maladie, mais aussi par l'AI ou les assurance-accidents. N'oubliez pas que vous devez remplir au

moins trois domaines cibles pour que le cas puisse être clôturé. Début décembre 2020, la plateforme sera fermée pour l'évaluation des données par Z-Analyse. Nous vous prions donc de bien vouloir enregistrer vos données jusqu'à la **fin novembre 2020**.

Votre accès individuel à la plateforme Internet vous permet d'enregistrer et de gérer vos données à tout moment. De plus, vous avez la possibilité de comparer vos résultats à ceux du groupe.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'en cas de non-participation non motivée, des sanctions peuvent être envisagées, en conformité avec l'article 59 de la LAMal. Les thérapeutes sont donc dans l'obligation de se procurer un code d'accès (**obligation de chercher l'information**).

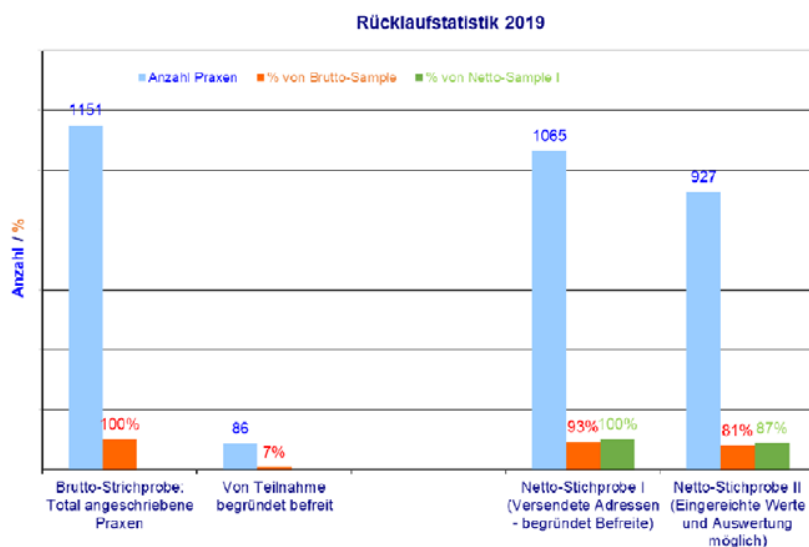
Résultats de l'évaluation 2019

Selon le rapport d'analyse, **2060** ergothérapeutes (927 cabinets) se sont inscrit-e-s sur la plateforme en ligne, ce qui correspond à **8303 cas** - plus qu'à tout autre moment depuis le début de l'enquête ! En 2019, comme en 2018, une valeur moyenne de 0,26 a été obtenue sur l'échelle de réalisation des objectifs.

Pour l'ensemble des 26526 domaines cibles formulés (réponses) en 2019, la répartition des valeurs entre 2014 et 2019 se présente comme suit :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
+2 : beaucoup mieux qu'escompté	4%	4%	3,5%	4%	5%	5%
+1 : mieux qu'escompté	22%	23%	23,5%	24%	24%	24%
0 : objectif = résultat escompté	66%	65%	65%	64%	62%	62%
-1 : état réel / état inchangé	8%	7%	7%	7%	8%	8%
-2 : beaucoup plus mauvais qu'escompté	1%	1%	1%	1%	1%	1%

Statistiques sur les taux de réponse 2018



Total de cabinets ayant reçu un courriel : 1151

Cabinets réactifs : 1065

Cabinets participants : 927

Informations supplémentaires et interprétations

Cette année encore, la Commission paritaire pour la qualité ASE/CRS/santésuisse a vérifié la participation et la formulation des objectifs au moyen de contrôles aléatoires. De plus, tou-te-s les ergothérapeutes qui n'ont pas participé à l'enquête sans indiquer de motifs ont été contacté-e-s. Tant en ce qui concerne le taux de retour et les contenus, les **résultats** sont **bons**. Ils montrent que pour la période correspondante, des objectifs réalistes et atteignables ont été formulés. L'évaluation de la qualité des résultats contribue ainsi fortement au développement de la qualité de l'ergothérapie. En discutant de la procédure et des résultats, l'effet ne pourra être que renforcé. Nous vous encourageons donc à échanger sur ce sujet en équipe, dans les cercles de qualité et au sein de la section.

Les résultats fluctuent peu selon les régions.

Poursuite du développement de votre qualité

→ Veuillez-vous référer au document séparé sur ce sujet.

La Commission paritaire pour la qualité ASE/CRS/santésuisse va dresser un rapport à l'attention de l'OFSP (Office fédéral de la santé publique), puis communiquer les résultats de l'enquête.

Recommandations

Nous vous recommandons de saisir les cas au fur et à mesure, et non de manière rétroactive. De nombreux/ses ergothérapeutes utilisent maintenant la méthode GAS (échelle de réalisation des objectifs, de l'anglais «Goal Attainment Scale») pour la documentation des traitements (qui peut être imprimée et enregistrée sur la plateforme). Comparez vos résultats (directement visibles sur la plateforme) aux valeurs globales.

Informations

Un groupe d'accompagnement est à votre disposition pour répondre aux questions portant sur le contenu. Veuillez-vous adresser à Brigitte Eggenberger : ergebnisqualitaet@ergotherapie.ch.

Les questions d'ordre technique doivent être posées à Z-Analyse, qui s'occupe de la plateforme en ligne. L'assistance technique à distance permet de vous apporter une aide directe sur la plateforme en ligne. Si vous faites appel à l'assistance téléphonique, nous vous prions de mettre en marche votre ordinateur avant de composer le numéro de Z-Analyse. Vous trouverez le numéro de téléphone correspondant sur la plateforme Internet. Les courriels doivent être envoyés à l'adresse suivante : ergo-quality@z-analyse.ch

Les changements d'adresse et les autres communications doivent être envoyés à l'ASE : andrea.petrig@ergotherapie.ch

Nous vous remercions de votre participation et vous adressons nos meilleures salutations.



Andrea Petrig
Ergothérapeute MSc
Responsable spécialisée Ergothérapie ASE



Irene Wyss
Ergothérapeute BSc
Coordinatrice prestations de services
Ergothérapie CRS ad interim